



INTEMPÉRIE : LA CHAMBRE D'AGRICULTURE 06 A ACTIVÉ SA CELLULE DE CRISE



25 novembre 2019

Alpes-Maritimes

Nous avez subi un dégât, appelez la Chambre d'Agriculture.

Philippe Perrot : 04 97 25 76 48

Accueil : 04 93 18 45 00

Le **Conseil départemental 06** a débloqué une enveloppe exceptionnelle pour venir en aide aux sinistrés.

[En savoir +](#)

La MSA Provence Azur a mis en place une cellule de crise afin de prendre en compte les signalements et de répondre à ses adhérents victimes des inondations.

Aux particuliers sinistrés (salariés et non-salariés agricoles, actifs et inactifs)

- Un dispositif exceptionnel d'aide matérielle en cas de résidence principale touchée (secours accordé après enquête et visite d'un travailleur social de la MSA),
- Une orientation vers le service action sanitaire et sociale ou le service prestations familiales.

Aux professionnels/non-salariés agricoles sinistrés (en fonction des besoins exprimés)

- Des échéanciers de paiement d'une durée adaptée et avec remise exceptionnelle totale des majorations/pénalités de retard,
- Des constitutions de dossiers pour obtenir des prises en charge partielles de cotisations,
- Une orientation vers le service action sanitaire et sociale ou le service prestations familiales.

Par ailleurs, dès ce jour, afin de recenser tous nos adhérents sinistrés et de répondre à leurs besoins, nos équipes de l'action sociale :

- prennent contact avec les communes touchées par les dégâts, afin de rencontrer les responsables des Centres Communaux d'Action Sociale et des Maisons Départementales des Solidarités,
- prennent contact et travaillent en coordination avec chaque commune sinistrée et le Conseil Départemental,
- recensent les initiatives mises à disposition des personnes sinistrées.

Personnaliser

coulet.christine@provence-azur.msa.fr
guerson.martine@provence-azur.msa.fr
anne.aurelie@provence-azur.msa.fr

04 94 60 38 36 - contentieux.gprec@provence-azur.msa.fr

Nous contacter par mail

pperrot@alpes-maritimes.chambagri.fr

ACTUALITÉS EN RELATION

> **Intempéries dans le 06 : la Chambre
d'agriculture demande la reconnaissance
"calamités agricoles"**

28 novembre 2019